

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieux de la formation

Angers depuis 2015
Toulouse en 2024
Lyon en 2024

Contacts

ANGERS - Séverine Planchenault
severine.planchenault@univ-angers.fr
02 44 68 86 85

TOULOUSE - Christelle Navereau (FFER)
formation@ffer.org
09 87 70 46 38

LYON - Clotilde Evrard (AFCCC)
secretariat@afccc.fr
06 50 95 23 09

Responsables de formation

Emmanuel GRATTON
emmanuel.gratton@univ-angers.fr

Emmanuelle Moraël
e.moraël@ffer.org
06 89 36 81 04

Christine Héritier
afcccsecretariat2@gmail.com
06 50 95 23 09

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationpro



Partenaires



UA FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Présentation

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif. Il s'adresse au parent en lien avec ses enfants et son entourage, depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. Depuis la création des Réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 jusqu'à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, ces politiques confirment désormais que « les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse de pratiques ». Par conséquent, les professionnels travaillant avec les familles sont invités à compléter leur formation initiale et continue, et valider leurs compétences en matière de soutien et accompagnement à la Parentalité. La formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualité d'accompagnement des familles dans le cadre des services qui sont et seront proposés dans les années à venir.

Le Diplôme d'Université «Accompagnement à la parentalité» a pour but d'accompagner les professionnel-les à l'élaboration et à la mise en place d'un **projet d'accompagnement** à la parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.

Objectifs

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles), dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

Public visé

Ce diplôme d'Université s'adresse en priorité aux professionnels qui souhaitent orienter ou développer leur pratique dans l'accompagnement individuel ou de groupe de parents, que cet accompagnement se situe dans le champ social, éducatif, psychologique ou médical. Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Educateurs de jeunes enfants / Educateurs spécialisés / Assistants de service social / Intervenants en espace de rencontre enfant-parent / Conseillers conjugaux et familiaux / Conseiller en Économie sociale et familiale / Médiateurs familiaux / Infirmière-puéricultrice / Sage-femme / Orthophoniste / psychomotricien / Psychologue / Médecin / Juriste / Intervenant social en milieu scolaire (CPE, infirmière, assistante sociale ...) / Professeur des écoles

Conditions d'admission :

Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent. Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.



Mise à jour | Mars 2024 | Impression service reprographie UA

11, boulevard Lavoisier
49045 Cedex 01
Tél. 02.41.22.64.21

Programme

Module 1

Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 16 et 17 janvier 2025 (présentiel)
- Angers : 16 et 17 janvier 2025 (présentiel)
- Toulouse : 16 et 17 janvier 2025 (présentiel)

Module 2

Les processus en jeu dans le devenir parent - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 13 et 14 février 2025 (présentiel)
- Angers : 27 et 28 février 2025 (présentiel)
- Toulouse : 13 et 14 février 2025 (présentiel)

Module 3

Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 13 et 14 Mars 2025 (présentiel)
- Angers : 27 et 28 Mars 2025 (présentiel)
- Toulouse : 13 et 14 Mars 2025 (présentiel)

Module 4

Les processus en jeu en situation de handicap - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 17 et 18 Avril 2025 (présentiel)
- Angers : 24 et 25 Avril 2025 (présentiel)
- Toulouse : 10 et 11 Avril 2025 (présentiel)

Module 5

Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 4 et 5 septembre 2025 (présentiel)
- Angers : 4 et 5 septembre 2025 (présentiel)
- Toulouse : 11 et 12 septembre 2025 (présentiel)

Module 6

Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 9 et 10 octobre 2025 (présentiel)
- Angers : 9 et 10 octobre 2025 (présentiel)
- Toulouse : 9 et 10 octobre 2025 (présentiel)

Module 7

Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 6 et 7 novembre 2025 (présentiel)
- Angers : 13 et 14 novembre 2025 (présentiel)
- Toulouse : 6 et 7 novembre 2025 (présentiel)

Module 8

Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets - 7h en distanciel asynchrone à réaliser avant les deux journées en présentiel

- Lyon : 11 et 12 décembre 2025 (présentiel)
- Angers : 11 et 12 décembre 2025 (présentiel)
- Toulouse : 11 et 12 décembre 2025 (présentiel)

Visitez notre site



À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 205 h dont 56h en distanciel et 35h de stage (dans une autre structure et pouvant démarrer parallèlement au module 5). Prévoir 70 heures de travail personnel complémentaire.
- Calendrier Angers, Toulouse, Lyon : Janvier à Décembre 2024
- Intervenants : enseignants universitaires en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

Validation :

- Dossier thématique écrit (thème en rapport avec le projet) à l'issue des quatre premiers modules (mini : 10/20, coeff.1)
- Un stagiaire qui n'a pas obtenu ce résultat doit refaire un dossier en tenant compte des remarques des évaluateurs
- Pré-rapport projet écrit (non noté) à l'issue des quatre premiers modules
- Ces deux épreuves valident les quatre premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, rapport écrit et présentation orale devant un jury (mini : 10/20 à chaque épreuve, écrit coeff. 3, oral coeff. 1) : parcours d'élaboration d'un projet d'accompagnement à la parentalité

Modalités pratiques :

- Angers : candidature en ligne du 19 août au 6 octobre 2024
- Toulouse : candidature en ligne du 19 août au 6 octobre 2024
- Lyon : candidature en ligne du 19 août au 6 octobre 2024
- Nombre d'inscrits : groupe de 21 personnes maximum par site
- Coût de la formation : 3400 € (+ droits universitaires)
- Coût du module : 460 € pour les modules 1, 2, 3, 4 (les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis individuellement)

Les + de la formation :

- Reconnaissance et environnement universitaire : conférences, colloques, recherche, chaire, enjeux...
- Une équipe de formateurs-praticiens expérimentés
- 205h de formation dont 56h en distanciel et 35h de mise en oeuvre professionnelle
- Un accompagnement au plus près de vos projets
- Un partenariat élargi et complémentaire ancré sur le territoire national
- Taux de réussite : 100% (2020, 2021, 2022, 2023)
- Taux de satisfaction : 94,8% des répondants (2020, 2021, 2022)